



Fondation
Ressource
Foyer André

Fondation romande d'aide aux toxicomanes

Rapport annuel



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	5
RAPPORT DU DIRECTEUR	6
INTRODUCTION	6
BIOPSYCHOSOCIAL ET SPIRITUEL.....	6
QUÊTE DE SENS	8
MISE EN ŒUVRE	9
LE RAPPORT DU COP	10
ACCOMPAGNEMENT	10
SOINS	11
ATELIERS	12
RAPPORT DE PERFORMANCE	14
RÉSIDENTS	14
PRESTATIONS.....	15
AUMÔNIER	15
RÉFÉRENTS PSYCHO-SOCIAUX.....	16
PERSONNEL SOIGNANT	17
MAÎTRES D'ATELIERS	17
PRODUCTION DES ATELIERS.....	17
ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS	18
LES VEILLEURS	18
RESSOURCES HUMAINES.....	19
RAPPORT DES COMPTES.....	20
REMERCIEMENTS	29



MOT DU PRÉSIDENT

Notre monde vit des temps de plus en plus troublés... Ce que nous croyons acquis, à savoir que des lignes rouges n'avaient pas à être franchies, suite à tant d'erreurs commises par le passé, se révèle aujourd'hui bien fragile.

Concernant la Fondation Ressource, les temps que nous vivons sont également denses, avec la préoccupation de devoir s'adapter pour pouvoir répondre aux besoins des résident·e·s en évolution constante. Soit une population vieillissante, des soins « médicaux » qui s'accroissent et des infrastructures peu adaptées à l'égard de cette réalité.

Si la tendance actuelle est de développer l'ambulatoire, tant que faire se peut, il faut aussi savoir que de nombreuses recherches soulignent l'importance du résidentiel, pour son effet structurant et rassurant, entre autres, en particulier pour le type de population que nous accueillons au sein de la Fondation (Clot, J., Bach, R., Savary, J-F., (2021) *Évolutions et mutations des institutions résidentielles sociothérapeutiques en Suisse romande*).

Cette double logique, soit de développer l'ambulatoire, au dépend du résidentiel, nous amène à devoir faire face au phénomène de la double contrainte (double bind). La nature problématique de la double contrainte souligne l'importance d'une communication claire et cohérente, en particulier avec les personnes qui comptent sur nous pour les guider et les comprendre. La double contrainte crée une situation sans issue qui peut entraîner un stress important, de la confusion et d'éventuels problèmes émotionnels ou psychologiques au fil du temps (Bateson, G., 1973).

Dès lors, comment avancer pour ne pas s'épuiser ?
Que nous dit la Bible ?

Jésus face aux Pharisiens (Marc 12:13-17)

Contexte : On demande à Jésus s'il faut payer l'impôt à César.

Double contrainte : Dire oui, c'est trahir Israël. Dire non, c'est inciter à la rébellion.

Réponse : « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* »

Interprétation : Jésus échappe à la contrainte en proposant une sortie logique du paradoxe, soulignant une distinction entre les sphères spirituelle et politique.

La Bible, dans son ensemble, ne présente pas la double contrainte comme pathologie, mais elle reconnaît la complexité des tensions morales, spirituelles et existentielles. Dieu n'est pas un manipulateur, mais certaines expériences humaines mettent les croyant·e·s dans des positions où la foi doit s'exercer au milieu de contradictions apparentes.

Conclusion : Le paradoxe comme chemin de foi

Ce que Bateson désignait comme pathologie peut, dans une lecture spirituelle, devenir le tremplin d'un approfondissement de la foi :

L'homme ne comprend pas, mais choisit de faire confiance.

Il n'a pas de solution toute faite, mais il demeure dans la relation.

Il est tiraillé, mais il avance dans l'espérance.

La Bible ne nie pas les tensions, mais les transfigure. Le croyant ne s'enferme pas dans un conflit intérieur insoluble, mais il trouve dans le paradoxe un appel à une vie plus profonde, plus libre, plus habitée.

Je remercie et félicite sincèrement chaque collaboratrice et collaborateur pour son investissement, son implication afin de permettre à la Fondation de poursuivre sa mission avec des prestations de qualité. Je remercie également la direction qui ne cesse de devoir composer pour faire face à ces nouveaux défis, ainsi que les membres du comité, pour la qualité de leur analyse pointue, de leur appui, leurs conseils et leur disponibilité.

Jean-Claude Berger

RAPPORT DU DIRECTEUR

INTRODUCTION

Le pari de Blaise Pascal¹

"Parlons maintenant selon les lumières naturelles.

S'il y a un Dieu il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant qui osera entreprendre de résoudre cette question ? Ce n'est pas nous qui n'avons aucun rapport à lui.

Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ; ils déclarent en l'exposant au monde que c'est une sottise, stultitiam, et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas. S'ils la prouvaient ils ne tiendraient pas parole. C'est en manquant de preuve qu'ils ne manquent pas de sens. Oui mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. Examinons donc ce point. Et disons : Dieu est ou il n'est pas ; mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ? Par raison vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre ; par raison vous ne pouvez défendre nul des deux.

Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix, car vous n'en savez rien. Non, mais je les blâmerai d'avoir fait non ce choix, mais un choix, car encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute ils sont tous deux en faute ; le juste est de ne point parier.

Oui, mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc ? Voyons ; puisqu'il faut choisir voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez deux choses à perdre et : le vrai et le bien, et deux choses à engager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude, et votre nature a deux choses à fuir : l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé. Mais votre béatitude ? Pesons le gain et la perte en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez vous gagnez tout, et si vous perdez vous ne perdez rien : gagez donc qu'il est sans hésiter."

BIOPSYCHOSOCIAL ET SPIRITUEL

Depuis de nombreuses années maintenant, les spécialistes considèrent que l'accompagnement des patients souffrant d'une quelconque maladie ou de troubles de l'addiction s'inscrit dans un modèle dit "biopsychosocial". Ce modèle "souligne, outre les influences biologiques et psychologiques, l'importance des facteurs sociaux, qui sont pertinents dans le cadre de la prévention, du diagnostic, du traitement et de la réhabilitation."²(Infodrog)

Cela signifie que les prises en charges des personnes souffrant d'addiction doivent apporter des soins en considérant ces facteurs comme interagissant entre eux.

¹ Pascal, Pensées, Lafuma 418, BR. 233.

² Infodrog (année de publication). Modèle biopsychosocial. Lexique de la prévention : <https://www.infodrog.ch/fr/ressources/lexique-de-la-prevention/modele-biopsychosocial.html>.

En débutant mon rapport sur ce modèle, je souhaite y insuffler une dimension qui bien qu'assez récente commence à s'imposer dans les pratiques de soin : celle de la spiritualité.

Dans le vaste domaine de la santé, de nouveaux concepts ont émergé, introduisant ce quatrième facteur, qui est celui de la spiritualité, que l'on désigne sous le nom de "soin spirituel" ou "spiritual care". Aujourd'hui, cette dimension commence à être intégrée par les professionnels de l'addiction dans le cadre du modèle "biopsychosocial".

Je tiens à souligner l'importance de ce point, car dès sa création, la Fondation Ressource a placé l'accompagnement sur cette voie. Plus qu'un simple concept, nous le définissons comme une vision. Notre démarche repose dès l'origine sur un modèle combinant le biopsychosocial et le spirituel.

Bien que le "spiritual care", inspiré du "caring" de la Dre Watson, soit centré sur le principe du "prendre soin" en intégrant la spiritualité; avec ses facteurs de sens, d'identité, de valeurs, de croyances, de conscience de soi; la Fondation Ressource fonde son action sur le socle de la foi chrétienne, puisé dans les textes et le message de la Bible.

Ainsi, la Fondation interroge régulièrement ses valeurs, le bien-fondé de son concept, les manières de faire et les prestations qui en découlent en revenant à la source de ses croyances.

"... Jésus, debout, s'écria : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de lui, comme l'a dit l'Écriture.³ »" (Jean 7. 37-38).

Cette vision chrétienne de notre engagement et de notre action est au centre de nos réflexions. La métaphore utilisée ci-dessus utilisée par Jésus nous révèle qu'il est la source de la vie. Ainsi l'homme ne peut vivre sans eau. Alors peut-il vivre sans Jésus ?

Jésus est ainsi pour le chrétien Celui qui sauve de la mort et qui donne la vie, tout comme l'eau donne la vie.

Ce qui m'importe est de savoir comment cela se traduit dans notre quotidien professionnel et dans quelle mesure l'axe spirituel soutient finalement la prise en charge et le bien-être des résidents.

Depuis longtemps, je suis frappé par certains constats des résidents sur leur parcours. Je cite : *"qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour mériter cela", "si Dieu existe pourquoi a-t-il permis cela...", "de toute façon, je le mérite après ce que j'ai fait, c'est normal que je sois puni", " le pardon n'est pas possible pour moi", etc.*

Le divin revient régulièrement dans les propos des résidents et je pense qu'ils s'autorisent à ces remarques parce qu'ils savent qu'à la Fondation Ressource la croyance en Dieu existe. Mais aussi parce que les résidents, venant d'un milieu protestant ou catholique pour la plupart, se reconnaissent en partie dans ces croyances. En tout cas, ils n'ont pas peur d'en parler ouvertement et même parfois avec une certaine violence.

Je fais le constat que le sens, les valeurs et la foi sont souvent au cœur de leurs questionnements, et il a été très important pour la Fondation d'interroger à nouveau la spiritualité dans la vie de l'être humain. Ainsi, cette année, nous avons mis un accent particulier dans la manière dont notre foi devait s'inscrire dans notre travail auprès des résidents.

³ Évangile de Jean, La Bible version Louis Segond 21

QUÊTE DE SENS

Je pense qu'il relève de l'absurde de croire que nous naissons sans raison pour, avant de mourir, ne pas savoir pourquoi l'on a existé. Lorsque nous vivons des instants de partage avec l'un ou l'autre des résidents, la question du sens revient très souvent dans les propos. Partant du postulat que Dieu existe, la vie sur terre prend tout son sens. Nous venons au monde pour un but sur terre mais aussi pour l'au-delà. Le "spiritual care" bien qu'il intègre le sens dans sa liste de facteurs importants, ne se préoccupe guère selon moi de l'existence de Dieu et de la vérité de son existence. Le "spiritual care" part du postulat que peu importe les croyances de quelqu'un, le sens qu'il donne à sa vie, le constat est fait que les personnes qui ont des buts, un sens à leur vie, vont mieux gérer et vivre leur maladie, voir même favoriser le rétablissement. Je pense que c'est juste, mais si ce n'est pour aboutir à rien et que tout s'arrête à la venue de la mort, alors à quoi cela sert-il de vivre vraiment ?

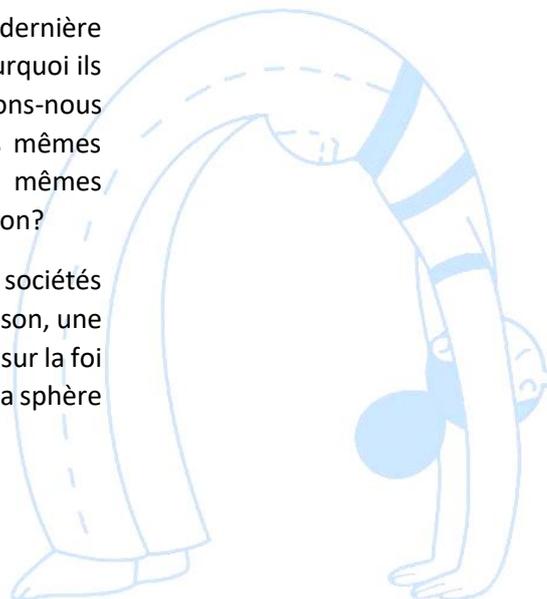
À quoi sert-il pour un résident qui n'a plus de famille, pas de travail, pas de but dans sa vie autre que de maîtriser sa consommation, de se sortir de l'addiction ? Les résidents que nous accueillons sont vieillissants (moyenne aux alentours de 48 ans). Pour eux leur seul plaisir reste, par résignation, le produit. Mais voilà, ils ne le gèrent pas. S'ils se résignent à n'espérer qu'une vie de routine axée autour de la gestion de leur produit, quel en est vraiment l'intérêt ?

Souvent les réseaux avec qui la Fondation collabore voient en elle l'institution de la dernière chance et je m'interroge bien souvent pourquoi ils ont ce regard. Pourtant, quels outils avons-nous qu'ils n'ont pas? Tous s'appuient sur les mêmes formations, les mêmes techniques, les mêmes études, etc. Alors pourquoi cette affirmation?

Je crois que notre monde et nos sociétés s'appuient aujourd'hui sur une foi de la raison, une foi humaine et non divine. La raison prime sur la foi et finalement la foi relève uniquement de la sphère privée.

Malheureusement, il me semble que la foi humaine et la raison, bien qu'utiles, n'offrent qu'un sens limité à notre quête et que seule la foi divine apporte une vraie réponse. Alors devons-nous entrer dans un prosélytisme auprès des personnes que nous soignons? Certainement pas, mais elles doivent percevoir que nous prenons en compte, avec soin, ce qui est important pour elles; notamment au travers de nos actions, de nos comportements, de nos attitudes; le divin. C'est notre espérance en l'amour de Dieu pour elles qui se rend visible lorsque nous sommes inspirés par le divin dans nos actions, et c'est ce qui fait que certaines d'entre-elles peuvent dire : "ici je pourrais bien croire en Dieu". En fait, nous constatons que de nombreux résidents trouvent à la Fondation Ressource une certaine sécurité, une paix et une écoute particulière. Ils osent s'exprimer sur leur souffrance, leurs blessures.

L'être humain a besoin de sens à sa vie. Personnellement, penser que les résidents du Foyer se sortiront de l'addiction, mais qu'ils ne rencontreront jamais Dieu, n'a pas de sens. Ici cette posture n'engage que moi, mais j'ai la conviction que c'est sur ce postulat inspiré de Dieu que Monsieur Jean-Daniel Raboud, le fondateur de l'institution, s'est battu pour que la Fondation Ressource existe et qu'il a pris la peine de statuer formellement sur ce socle, inscrivant la Fondation dans la foi chrétienne basée sur les principes de l'Évangile.



MISE EN ŒUVRE

Malgré un début d'année préoccupant avec un taux d'occupation en dessous de la cible, c'est confiant que nous avons avancé cette année. Fidèles à nos principes, nous avons cheminé dans tous les domaines de la Fondation avec la même volonté d'économicité, tout en offrant un accompagnement de qualité répondant au plus près des besoins des résidents.

Cette année, la direction s'est considérablement impliquée dans la mise en œuvre du nouveau modèle de contrat de prestations, la consultation et la collaboration dans l'établissement du règlement d'application de la LInCA.

À l'interne, la direction et le secteur administratif se sont aussi occupés de la mise en œuvre de notre nouveau logiciel de gestion des horaires et la finalisation de l'intégration de la documentation dans notre gestionnaire du management de la qualité.

Ainsi, vous découvrirez au fil des chapitres du rapport les aspects de notre amélioration continue qui ont été abordés cette année.

Tony Schlichtig

LE RAPPORT DU COP

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement du résident tel qu'il est décidé et conçu au sein de notre institution nous invite à nous adapter aux situations parfois complexes. Notre accompagnement se doit d'ouvrir un espace relationnel qui repose sur un lien de confiance partagé. La dimension relationnelle se traduit par cette disposition « d'être avec », ce qui suppose être disponible, ouvert, attentif. Par définition, « accompagner », c'est « se joindre à quelqu'un/pour aller où il va/en même temps que lui ». Nous pourrions dire qu'accompagner c'est donc « être avec » et « aller vers ».

Si notre accompagnement est confronté à diverses exigences, tant sur le plan social qu'économique, je souhaiterais dépasser ces questions d'ordre structurel pour aller au cœur de ce qui fait l'essence même de notre accompagnement. Car la posture d'accompagnant est avant tout une attitude d'engagement, du corps et de l'esprit. Si notre métier relève de nombreuses compétences pédagogiques et thérapeutiques, nous sommes bien souvent confrontés à nos limites dans notre accompagnement. Osons reconnaître qu'il se passe bien des choses en dehors du champ de nos compétences.



"C'est la première fois de ma vie que je n'ai pas besoin de me protéger de l'influence extérieure."

Un résident

Pour la personne qui réside à la Fondation Ressource, elle est accueillie dans sa dimension humaine, existentielle, avec les fragilités qui la caractérise. Comment soutenir, conseiller, et peut-être adapter l'environnement autour de la personne qui intègre l'institution avec une consommation conséquente d'alcool au quotidien, qui met au défi les stratégies déployées, et dans ce contexte, maintenir notre démarche d'accompagnement sans relâche ? Pourquoi poursuivre un séjour où le bénéficiaire est régulièrement en fugue, et revient quelques temps pour repartir à nouveau ? Peut-être que cette parole de sa part comme "c'est ma maison ici" nous invite à poursuivre notre accompagnement qui, à première vue, peut paraître sans grande efficacité ? Comment comprendre la décision d'une bénéficiaire arrivée depuis plusieurs mois, de ne plus consommer de crack (produit bien addictif, qui faisait partie de son quotidien) ? Cette bénéficiaire partagera sa détermination, le hors contexte par sa venue au Foyer et aussi sa foi en Dieu, le décrivant comme un appui réel et une aide de tous les jours même dans les moments de tentations, de tristesse, qu'elle traverse. D'autres exemples pourraient étayer ce que nous vous partageons.

Alors, dans notre quotidien, ne serait-ce pas nos valeurs; ces valeurs tangibles qui accompagnent notre travail; qui nous incitent à poursuivre notre accompagnement ? Et que ces valeurs soient animées par cette conviction profonde qui nous permet de donner un véritable sens à nos actions ?

Considérant notre accompagnement du bénéficiaire sur les aspects physique, psychique, émotionnel et social, Martin Luther King Jr y aurait certainement ajouté : « Avoir la foi, c'est monter la première marche, même si on ne voit pas tout l'escalier ».

Jean Termolle

SOINS

Le service des soins a vécu cette année des changements importants avec le départ de la Dresse Anne Pelet, médecin référente au Foyer et la fusion du service médical avec le service socio-pédagogique.

La Dresse Ratte, médecin somaticienne, du Réseau de Santé du Balcon du Jura, a commencé à suivre les résidents au mois de mai, le relais ayant été fait dès mi-février par le Dr Daher, médecin-chef à l'hôpital de Ste-Croix. Les consultations ont eu lieu durant toute l'année à Ste-Croix et il nous a fallu organiser les transports et les temps d'attente des résidents, ce qui a été parfois compliqué. Les démarches administratives pour que la Dresse puisse venir consulter sur le site du Foyer (canton de Neuchâtel) prennent beaucoup de temps.

Le Dr Azam, médecin psychiatrique, a commencé à suivre certains résidents, également au RSBJ de Ste-Croix. Le suivi psychiatrique des résidents reste un défi, le psychiatrique ayant peu de disponibilités et ne pouvant suivre chaque résident selon son besoin.

La complexité des situations médicales des résidents a augmenté avec le temps. Une population vieillissante et ayant « brûlé la chandelle par les deux bouts » avec leur mode de vie (consommations, mauvaise hygiène de vie) ont augmenté les besoins de suivi au niveau somatique et multiplié les consultations de spécialistes comme pneumologues, orthopédistes, infectiologues, diététiciennes ... Au quotidien, le regard infirmier est de plus en plus nécessaire pour évaluer les situations et inclure la partie « santé » dans l'accompagnement quotidien.

Le poste de référent psycho-social avec compétence infirmière a été créé fin 2023. Comme tout changement et toute nouveauté, il a fallu du temps et de l'adaptabilité pour construire, adapter ce nouveau poste et avancer vers la fusion des deux secteurs.



Et le "spiritual care" dans tout cela ?

Le soin somatique pour le corps, le soin psychique pour l'âme, le soin spirituel pour l'esprit.

Les occasions de partage de la foi en Jésus se présentent occasionnellement à la demande des résidents qui se posent des « questions » ou qui connaissent déjà Dieu.

D'un problème de départ (douleur, angoisse, ...), les chemins pour aller vers la guérison sont multiples et variés. Les plus connus et faciles à prendre sont les pansements, les médicaments, le temps d'écoute, etc. Et il y a ce chemin étroit, celui qui mène à Jésus (Matthieu 7:14).

Voilà la différence, l'espérance pour chaque résident, rendue possible au Foyer André par la présence et le vécu de notre foi chrétienne commune.

Florence Venon

ATELIERS

Plus qu'un lieu d'apprentissage, plus qu'un lieu d'occupation, les ateliers sont des lieux de rencontre, d'écoute, d'autonomie, de croissance personnelle et même de chemin vers la lucidité et la conscientisation. Cette année 2024 a été l'occasion de renforcer ces fondements au sein des ateliers.

Les ateliers de la Fondation Ressource font partie intégrante de la thérapie au Foyer André. Au même titre que le soin et l'éducatif, l'occupation est un axe thérapeutique fondé sur la thérapie de la réalité qui vise la resocialisation, la valorisation et la responsabilisation des résidents qui y gravitent.

Depuis 30 ans maintenant, les valeurs chrétiennes de notre institution sont de grandes ressources pour les collaborateurs qui accompagnent les résidents.

"Une résidente m'a confié qu'elle avait des envies de consommer. Je lui ai demandé ce que nous pouvions faire dans ce cas, et si elle souhaitait que je contacte l'équipe éducative.

Elle m'a répondu que non, que les éducateurs ne seraient peut-être pas disponibles à ce moment-là, mais que Dieu, lui, serait toujours là et que cette envie allait passer."

Hervé Pemba, atelier alimentation



"Tellement souvent je peux me sentir un peu à cran, démunie. Ce matin-là, j'ai lu ce verset qui dit : "et déchargez-vous sur Lui de tous vos soucis". Ça me semblait bien simpliste, mais je l'ai fait avec une simple prière.

Arrivée à l'atelier, il y avait ce résident avec qui je peine à créer du lien car il me défie vite avec ses demandes constantes. Cet après-midi-là, il s'est ouvert. J'étais disponible. Ces échanges lui étaient bénéfiques.

Le lendemain matin, il m'a partagé que ces instants vécus la veille, c'était comme quand on fait une prière : on laisse quelque chose à l'autre. Cela l'aide à lâcher sa douleur, ses ressentis et accueillir La Vérité."

Evelyne Blatti, atelier bureau

Il faut dire que les risques psychosociaux dans notre accompagnement sont bel et bien présents : l'usure de l'accompagnement dans la rechute, la confrontation à la violence verbale ou physique, la pression du résultat et de la production dans les ateliers avec une population toujours plus affaiblie physiquement, l'accompagnement qui demande une présence accrue et quasi totale avec des résidents en perte d'autonomie, la recherche quotidienne de solutions et stratégies d'accompagnement sur mesure avec des résidents instables, etc., etc. Cette liste non exhaustive est connue des employés dans leur pratique et les outils ou moyens à leur disposition sont, eux aussi, connus et encouragés à être utilisés.



"Combien de fois un résident est venu à l'atelier en s'affalant sur sa chaise, disant qu'il ne voulait pas venir ? Et combien de fois, après avoir vécu un temps de partage, de travail, de rire, ce même résident est rentré chez lui en étant satisfait de sa journée ? Ceci est, selon mon point de vue, la vraie richesse du métier de MSP : motiver, encourager, valoriser, soutenir et changer un peu le cours d'une journée."

Guylaine Rapin, atelier bureau

Je me permettrais de citer ici un outil en particulier parmi les multiples outils cités dans le guide du collaborateur : le temps de prière quotidien mis à disposition des employés. Un temps qui permet un ressourcement efficace pour déposer ses défis quotidiens, pour déposer en silence ou non nos défis et nos limites dans l'accompagnement, pour s'en remettre au silence apaisé d'un temps de méditation collectif et repartir re-boostés et re-affermis dans nos valeurs et cet amour inconditionnel tant recherché au quotidien.

C'est ainsi que dans les ateliers nous vivons quotidiennement ce que l'on appelle "DES MIRACLES" :

L'atelier alimentation peut devenir alors le lieu d'accompagnement vers l'estime de soi en travaillant sur l'hygiène corporelle du résident qui y participe.

L'atelier bureau peut quant à lui vivre un temps d'introspection profond à travers un texte rédigé pour le journal ou même le choix d'une image pour une carte de vœux. Ainsi, la tâche devient, une fois de plus un prétexte pour vivre une croissance intérieure sans pour autant se substituer au soignant spécialisé dans le domaine de la psychologie ou de la psychiatrie.

L'atelier bâtiment pourra transmettre aux résidents une parabole sur le sens de la vie (au potager comme à l'intendance) les accompagnants à prendre conscience de ce dont ils ont besoin pour "croître" ou se sentir mieux.

Pour terminer, je profite de ces quelques lignes pour remercier l'équipe des ateliers particulièrement pour sa flexibilité, son engagement à relever les défis qui se présentent quotidiennement et son accompagnement sur mesure avec une espérance renouvelée pour les résidents.

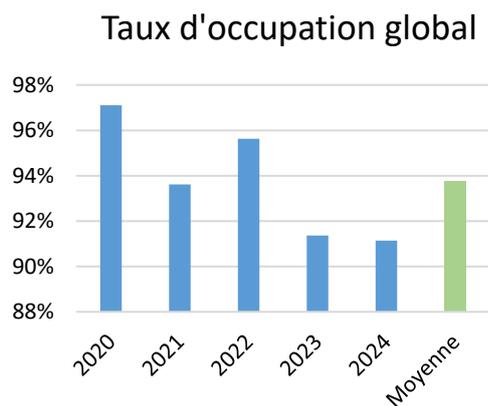
Amélie Lebrédonchel

RAPPORT DE PERFORMANCE

RÉSIDENTS

Dans le cadre des accords intercantonaux CIIS la référence du prix de pension usuel est calculé à la journée.

Ce prix dépend de deux facteurs importants, le total des charges estimé pour assurer les prestations et le taux d'occupation des lits estimé.

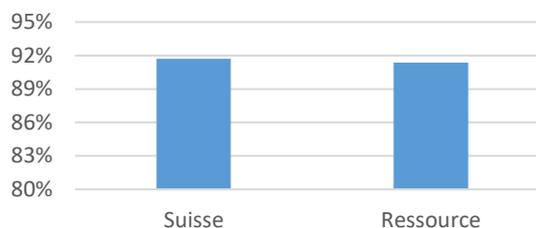


Les deux facteurs s'appuient sur la réalité des comptes des années précédentes et en prenant aussi en compte les changements à venir et les tendances, comme par exemple l'indice du prix à la consommation ou encore les volontés sociétales comme les nouvelles orientations visant le maintien à domicile ou favorisant des prestations ambulatoires qui peuvent avoir un impact sur le taux d'occupation. Nous devons aussi prendre en compte les besoins liés à l'évolution des prestations nécessaires pour les résidents. Pour la Fondation Ressource, il faut considérer que le taux d'occupation global est constitué de placements neuchâtelois et hors-cantons.

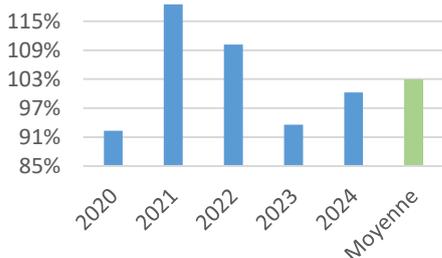
Les données contractuelles avec le canton de Neuchâtel sont basées sur un taux d'occupation global des lits de 95%. Le taux moyen réel des 5 dernières années se situe pour la Fondation aux alentours de 94%.

En comparaison avec le taux national, le taux de la Fondation Ressource reste stable, hormis pour les années 2023 et 2024 qui ont vu une légère baisse qui est dû à deux sorties non planifiées et un décès.

Comparaison avec le taux national 2023



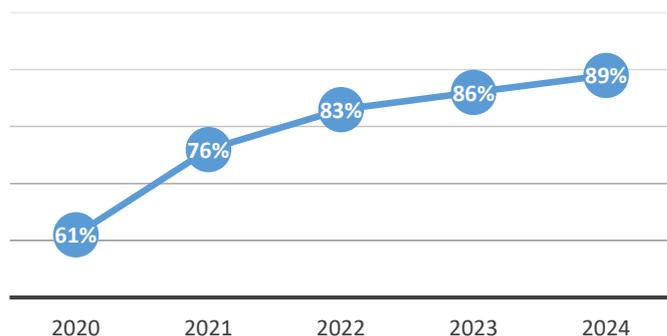
Taux d'occupation contrat de prestations Neuchatel



Dans le cadre du contrat de prestations avec le canton de Neuchâtel, ce dernier nous finance 9 lits pour des citoyens neuchâtelois sur les 31 lits que compte la Fondation.

Comme dit précédemment, le prix de la nuitée par lit est calculé sur un taux d'occupation global de 95%. Ce qui veut dire que pour répondre au contrat, il faut réaliser un taux d'occupation à 100% des 9 lits pour être dans la cible. Bien que nous observons une variation qui peut sembler importante, la moyenne sur l'ensemble du contrat des 5 dernières années est supérieure au 100%. Cette légère différence supérieure est rendue possible en fonction de la fluctuation des placements de nos partenaires extra-cantonaux.

Évolution du taux de rentier AI en %



d'invalidité. Ce qui confirme le positionnement institutionnel pour des personnes fortement marginalisées souffrant d'addiction chronique assortie à d'autres troubles importants qui ont conduit une grande partie des résidents à perdre leur capacité d'autonomie.

Après une augmentation assez importante, la moyenne d'âge des résidents s'est stabilisée aux alentours des 46-47 ans depuis 2020.

PRESTATIONS

Concernant les activités liées au suivi des résidents ainsi que celles liées au fonctionnement et à l'organisation de l'institution par le personnel encadrant, nous avons choisi de les répartir par fonction et de les diviser en trois ou quatre domaines d'activités. Il s'agit des heures effectives de travail, les vacances ne sont pas comprises dans les tableaux.

Pour chaque domaine, sont regroupées différentes prestations ou activités comme les tâches administratives, les colloques, l'accompagnement des résidents, etc.

AUMÔNIER

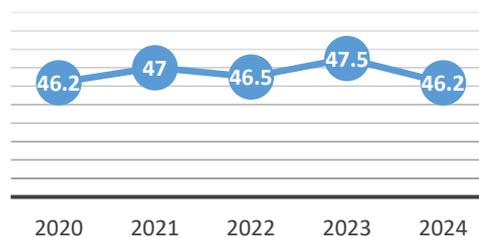
L'aumônier, ou accompagnant spirituel, est actif sur plusieurs axes et son taux d'activité est de 70%. Il est membre permanent de la Commission Valeurs de l'institution, il est responsable de l'organisation des espaces de ressourcements du personnel, de la diffusion avec la Commission Valeurs de la ligne spirituelle de la Fondation en étroite collaboration avec le directeur et il est représentant du personnel au sein du Conseil de Fondation.

Concernant les résidents, il officie comme accompagnant spirituel en proposant des activités ciblées et en assurant l'accompagnement des résidents souhaitant un suivi spirituel. Un tiers des résidents de la Fondation sont demandeurs d'entretiens réguliers avec l'aumônier. L'aumônier participe aux réseaux et bilans des résidents qu'il suit sur le plan spirituel.

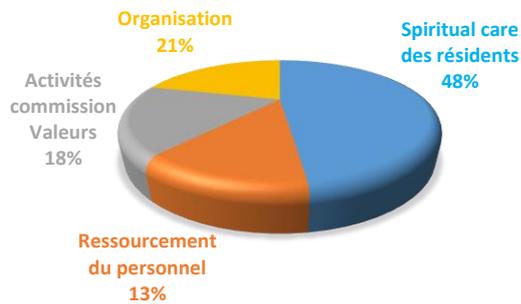
Jusqu'en 2020, le pourcentage de résidents au bénéfice d'une rente d'invalidité se situait en moyenne aux alentours de 70%. En 2020, nous avons connu une recrudescence des demandes de placements pour des personnes non rentières; ce qui explique que le taux soit si bas.

Par contre, depuis 2021, nous observons une croissance régulière des résidents au bénéfice d'une rente

Moyenne d'âge des résidents



Répartition des activités de l'aumônier



Spiritual Care : premier contact avec chaque résident, suivi spirituel des résidents demandeurs, participation aux bilans et réseaux.

Ressourcement du personnel : organisation et animation des colloques à thème.

Activités Commission Valeurs : diffusion des valeurs auprès du personnel, communication avec la direction, participation aux séances de la commission.

Organisation : regroupe les tâches administratives, les colloques de transmission, les pauses.

RÉFÉRENTS PSYCHO-SOCIAUX

Sous la fonction de référent psycho-social sont regroupés des éducateurs et des infirmiers.

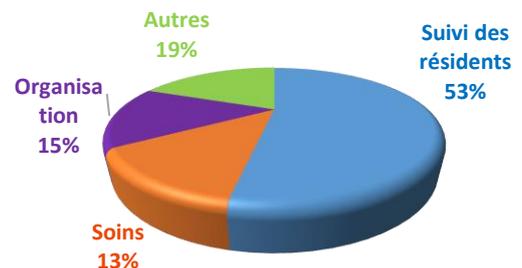
Suivi des résidents : entretiens de références, animations, gestion et distribution des repas, administratif pour le résident, transports pour le résident, bilans, réseaux et accompagnements de la vie quotidienne.

Soins : distributions de traitements médicamenteux, rendez-vous et transports chez les spécialistes, visites médicales et autres soins.

Organisation : colloques de transmission lors du changement d'équipe, administratif nécessaire au bon fonctionnement du service, colloques de secteur.

Autres : les pauses des collaborateurs, la maladie et les temps de permanence pour assurer une surveillance de l'institution et un soutien aux ASE, les formations.

Répartition des activités des référents psycho-sociaux



PERSONNEL SOIGNANT

Sous le personnel soignant sont regroupés des infirmiers et des assistants en soins et santé communautaire.

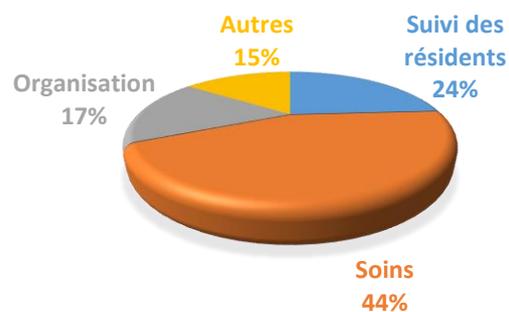
Suivi des résidents : entretiens de référence à caractère médical, transports pour le résident à caractère médical.

Soins : distributions et gestion des traitements, visites médicales, prises de sang, injections et autres soins.

Organisation : colloques, administratif, planification, transmissions.

Autres : les pauses des collaborateurs, la maladie et les temps de permanence pour assurer une surveillance.

Activités du personnel soignant



MAÎTRES D'ATELIERS

Sous la fonction de maître d'atelier sont regroupés des assistants socio-éducatifs en atelier, des maîtres socio-professionnels et des éducateurs en espace de jour.

Répartition des activités des maîtres d'ateliers



Suivi des résidents : activités de groupe et individuelle en atelier, entretien de référence, animation, surveillance et service repas, transports pour le résident, bilans et réseaux. Les soins représentant un petit pourcentage dans les secteur ateliers, ils sont intégrés sous ce point.

Planification et organisation : colloques, administratif nécessaire au bon fonctionnement du service, planification, organisation et suivi des commandes, productions des ateliers, ventes, livraisons, intendance.

Autres : les pauses des collaborateurs, la formation, la maladie et les temps de permanence.

PRODUCTION DES ATELIERS

La production des ateliers comprise sous le point "planification, organisation et production" concerne la production de volaille, de légumes, la production de repas pour la vente, la production de l'atelier bureau comme les flyers, cartes de visite et autres impressions.

Production

Production de poulets	231 kg
Production de dindes	218 kg
Production de légumes	994 kg
Production jus de pomme	912 ltr

Sont aussi compris sous ce point tout ce qui concerne, l'entretien des bâtiments avec l'intendance, les réparations et rénovations qui ne peuvent être assurées par les résidents dans le cadre de l'atelier, ainsi que l'entretien des espaces verts.

La Fondation Ressource n'exploite pas de personnel d'hôtellerie, de conciergerie de maintenance et de logistique. Toutes ces tâches sont, principalement réparties sur les collaborateurs des ateliers.

Vente

Nombre de repas vendus	8675
Nombre de desserts vendus	1472
Nombre de kg de poulet vendus	177 kg
Nombre de ltr de jus de pomme vendus	85 litres

ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS

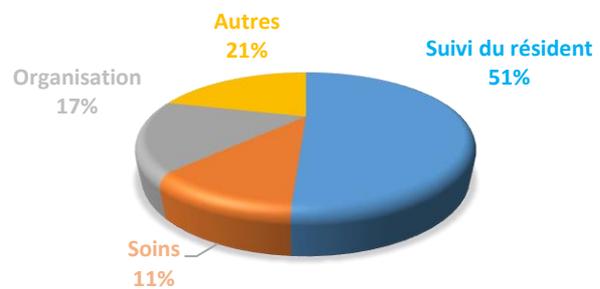
Suivi des résidents : accompagnements aux actes de vie quotidienne, animations, gestion et distribution des repas, transports pour les résidents, sorties accompagnées pour achats des résidents, bilans et réseaux.

Soins : distributions des traitements médicamenteux, accompagnements chez les spécialistes, autres soins.

Organisation : colloques de transmission lors du changement d'équipe, administratif nécessaire au bon fonctionnement du service, colloques de secteur, logistique et intendance.

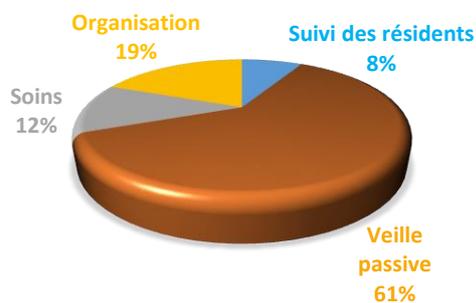
Autres : les pauses des collaborateurs, la formation, la maladie et les temps de permanence.

Répartition des activités des ASE



LES VEILLEURS

Activités des veilleurs



Suivi des résidents : le suivi des résidents représente les interventions de nuit auprès des résidents.

Veille passive : représente le temps de garde sans dérangement.

Soins : distribution des traitements médicamenteux, urgences, autres soins.

Organisation : sous ce point sont regroupés les activités liées à la logistique et l'intendance en début de soirée et début de matinée, les colloques de transmission, et l'administratif nécessaire à la transmission des informations.

RESSOURCES HUMAINES

La dotation en personnel reste stable. La répartition entre les genres marque toujours une majorité d'hommes. Les hommes dominent le secteur des ateliers et des veilles, par contre en ce qui concerne le personnel soignant et les référents psycho-sociaux, nous peinons à recruter des hommes.

	Femmes		Hommes		Total	
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes
Employés CDI	7.39	13	16.47	21	23.86	35
Employés CDD	2.3	5	0.84	1	3.14	7
Total	9.69	18	17.31	22	27	42

Concernant les stagiaires, nous constatons un changement important concernant les assistants socio-éducatifs. Nous n'avons plus de demande de stage depuis quelques années déjà. Les demandes que nous recevons sont exclusivement pour des formations duales.

La moyenne d'âge des collaborateurs et la moyenne d'ancienneté sont stables. Des changements apparaîtront les prochaines années avec plusieurs départs en retraite de collaborateurs travaillant à la Fondation depuis de nombreuses années.

Le taux de rotation volontaire du personnel est considérablement influencé par la nouvelle méthode de calcul du contrat de prestations. Des collaborateurs entrant en début d'année en remplacement de personnes sorties en fin d'année influencent le taux avec la nouvelle méthode de calcul. En utilisant l'ancienne méthode, le taux aurait été de 4.92%.

	Femmes	Hommes	Global	Taux
Âge moyen des collaborateurs	40	45	42	
Moyenne d'ancienneté en années	6.39	9	7.83	
Rotation volontaire du personnel	1	1	2	9%
Proportion de frontaliers	7	4	11	28%
Proportion d'extra-cantonaux	4	4	8	20%
Proportion de neuchâtelois	7	14	21	53%

RAPPORT DES COMPTES

DB

FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

FONDATION RESSOURCE

LA CÔTE-AUX-FEES

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle ordinaire des comptes

EXERCICE 2024

Agrément n°502090

route de Boudry 16 • CH-2016 Cortaillod • tél. +41 (0)32 843 36 60 • fax +41 (0)32 843 36 63
www.fidudb.ch • office@fidudb.ch
membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle ordinaire des comptes
au Conseil de Fondation de la

Fondation Ressource

La Côte-aux-Fées

Exercice 2024

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat qui nous a été confié et en respectant les directives à l'intention des organes de révision des institutions sociales pour adultes, des institutions d'éducation spécialisée pour mineurs et des organismes de soutien, subventionnés par le SAHA.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'Audit Suisses (NAS 920). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Nous nous sommes assurés du respect des lois en vigueur et de leurs dispositions d'exécution, ainsi que de toutes les directives émises par le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA).

Nous avons contrôlé la conformité de l'utilisation des dons, legs et autres fonds avec les réglementations y relatives et les règles admises par le service.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2024 sont conformes à la loi suisse, aux statuts ainsi qu'aux directives du département.

Nous avons constaté qu'il n'y a pas d'éléments gérés de manière extracomptable.

DB

FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Fondation Ressource

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'Audit Suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

Cortailod, le 13 mai 2025
AD/ms

Antoine Deuber
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Thierry Beuret
Expert-réviser agréé



Annexes : Comptes annuels

Fondation Ressource - Foyer André - La Côte-aux-Fées

BILAN

ACTIF

		<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
		CHF	CHF
Caisse/Postfinance		49'777.67	34'244.52
Banques		1'676'065.12	1'747'903.88
Parts sociales		300.00	300.00
		<hr/>	<hr/>
<u>Liquidités</u>	1	1'726'142.79	1'782'448.40
		<hr/>	<hr/>
Débiteurs	2	401'566.26	256'479.73
Impôt anticipé		2.10	2.10
Actifs transitoires	3	187'780.60	70'203.85
		<hr/>	<hr/>
<u>Actifs circulants</u>		2'315'491.75	2'109'134.08
		<hr/>	<hr/>
Mobilier et machines Foyer André	4	31'158.85	34'620.95
Mobilier La Cloche	4	496.30	551.45
Atelier Bureau	4	1.00	1.00
Véhicules	4	2.00	2.00
Système informatiques et de communication	4	52'230.85	18'230.85
Immeuble Foyer André	5	446'057.70	451'807.15
Immeuble La Cloche	5	465'737.40	471'740.75
		<hr/>	<hr/>
<u>Actifs immobilisés</u>		995'684.10	976'954.15
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des actifs</u>		3'311'175.85	3'086'088.23
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Fondation Ressource - Foyer André - La Côte-aux-Fées

BILAN

PASSIF

		<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
		CHF	CHF
Créanciers	6	0.00	0.00
Autres créanciers		6'400.00	7'200.00
Passifs transitoires	7	95'434.75	67'468.77
Fonds de fluctuation du résultat NE	8	158'994.69	0.00
Fonds de fluctuation du résultat FA	8	34'658.60	0.00
		<hr/>	<hr/>
<u>Court termes</u>		295'488.04	74'668.77
		<hr/>	<hr/>
Raiffeisen - dette hypothécaire		550'000.00	573'000.00
		<hr/>	<hr/>
<u>Long termes</u>		550'000.00	573'000.00
		<hr/>	<hr/>
<u>Fonds étrangers</u>		845'488.04	647'668.77
		<hr/>	<hr/>
Capital	9	20'000.00	20'000.00
Fonds libres alloués par des tiers	9	143'081.04	128'046.69
Fonds libres propres	9	31'381.81	31'381.81
Provisions pour renouvellement flotte véhicules	9	12'234.00	0.00
Fonds de réserves affectés	9	2'055'346.76	2'055'346.76
Fonds de réserves contrat de prestation SAHA	9	203'644.20	203'644.20
		<hr/>	<hr/>
<u>Fonds propres et fonds liés</u>		2'465'687.81	2'438'419.46
		<hr/>	<hr/>
Total des passifs		3'311'175.85	3'086'088.23
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Fondation Ressource - Foyer André - La Côte-aux-Fées

Résumé du compte d'exploitation

CHARGES

	<u>Exercice 2024</u>	<u>Exercice 2023</u>
	CHF	CHF
<u>Salaires et frais de personnel</u>	2'894'962.89	2'905'938.18
Salaires éducateurs, MSP	1'899'361.75	1'899'060.00
Salaires thérapies	60'584.00	55'708.25
Salaires direction et administrations	436'975.45	420'135.05
Charges sociales	442'776.65	450'317.35
Autres charges du personnel	35'510.55	42'717.15
Honoraires pour prestations de tiers	19'754.49	38'000.38
<u>Autres charges d'exploitation</u>	737'397.38	722'847.67
Matériel médical	15'359.95	23'892.77
Produits alimentaires et boissons	170'324.60	160'934.40
Ménage	17'618.58	14'356.55
Entretien et réparation des immobilisations	155'914.54	122'681.80
Charges d'investissements - amortissements	62'535.55	62'150.55
Eau et énergie	114'121.10	110'790.55
Ecole, formation et loisirs	42'041.29	34'552.68
Bureau et administration	108'814.06	117'896.33
Outillage et matériel pour ateliers	17'020.34	14'446.60
Autres charges d'exploitation	10 33'647.37	30'673.06
Provision pour perte sur débiteurs	0.00	30'472.38
<u>Total des charges d'exploitation</u>	3'632'360.27	3'628'785.85

Fondation Ressource - Foyer André - La Côte-aux-Fées

Résumé du compte d'exploitation

PRODUITS

		<u>Exercice 2024</u>	<u>Exercice 2023</u>
		CHF	CHF
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus compensation des coûts	11	2'954'254.20	2'793'752.30
Revenus d'autres prestations		48'471.81	157'807.52
Produits de prestations à des tiers		104'177.05	87'729.55
Produits de prestations au personnel		24'212.25	23'976.20
Contributions à l'exploitation et dons		694'898.25	550'581.10
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits d'exploitation</u>		3'826'013.56	3'613'846.67
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

RECAPITULATION

		<u>Exercice 2024</u>	<u>Exercice 2023</u>
		CHF	CHF
<u>Récapitulation</u>			
Total des charges d'exploitation		3'632'360.27	3'628'785.85
Total des recettes d'exploitation		3'826'013.56	3'613'846.67
		<hr/>	<hr/>
<u>Excédent des recettes (- charges)</u>		193'653.29	-14'939.18
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>



REMERCIEMENTS

Nous profitons de ce rapport pour remercier, au nom de toute la Fondation, Agnès Gisclon qui occupait la fonction de directrice adjointe.

Agnès a débuté à la Fondation en tant qu'éducatrice en formation pour ensuite relever les défis de la fonction de coordinatrice sociale au service des admissions et de la collaboration avec les différents réseaux de soins. De plus, elle reprend aussi la gestion de la qualité avec le suivi des audits internes et la formation des collaborateurs. Elle reprend la fonction de directrice adjointe en 2018, gardant à sa charge le management de la qualité, les admissions et mettant ses compétences à profit pour la gestion de plusieurs projets au service des ressources humaines et du bien-être des collaborateurs.

Agnès nous quitte pour de nouveaux horizons professionnels après plus de vingt ans au service de la Fondation, nous la remercions encore chaleureusement et lui souhaitons tous nos vœux pour ses projets.

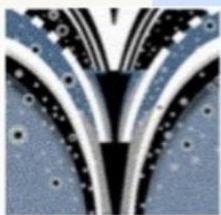
Nous souhaitons remercier la Dresse Anne Pelet pour sa précieuse collaboration et son investissement auprès de la Fondation et de son personnel. La richesse de ses connaissances et son expertise ont été des atouts indéniables pour la formation du personnel et la compréhension de la complexité des situations des résidents.

Toujours très impliquée, elle a été très appréciée des résidents et du réseau de soin. Nous la remercions encore pour ces huit années de dévouement et lui souhaitons tout le meilleur pour la suite.

Nous remercions aussi Jonathan Capela qui après avoir fait sa formation d'assistant socio-éducatif au sein de l'institution a poursuivi son travail dans notre Fondation. Dévoué, il a toujours pris soin des résidents avec sérieux et compassion. Il s'est considérablement investi au sein du projet autour des fondements de l'institution aboutissant à la mise en place de la Commission Valeurs dans laquelle il s'est particulièrement impliqué. Jonathan nous quitte après plus de dix ans au service de la Fondation pour rejoindre le domaine de la jeunesse qui lui tient particulièrement à cœur. Nous lui souhaitons également tous nos vœux pour la suite de ses projets.

La Fondation Ressource remercie particulièrement ses partenaires étatiques, médicaux, sociaux, les curateurs, les partenaires judiciaires, les églises, les clients et toutes les personnes qui contribuent par leurs interventions aux résultats de l'institution.





**FONDATION RESSOURCE
FOYER ANDRÉ**

LES BOLLES-DU-TEMPLE 33-35
2117 LA CÔTE-AUX-FÉES
TÉL : 032 / 886.80.90

EMAIL : FOYER.ANDRE@NE.CH

BLOG : WWW.FONDATION-RESSOURCE.CH